

Cuba réitère la tolérance zéro pour les disparitions forcées

Image not found or type unknown



La Havane, 30 août (RHC) Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a réitéré ce vendredi par le biais de son compte sur X, que dans son pays, personne ne peut être soumis à la disparition forcée, à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

À l'occasion de la Journée des victimes de disparitions forcées, Bruno Rodríguez Parrilla a souligné sur la plateforme que la Révolution cubaine a placé les droits à la vie et à l'intégrité des personnes au centre de son système politique.

Cette date a été commémorée pour la première fois en 2011, un an après que l'Assemblée générale des Nations unies ait institué cette journée en alertant sur l'augmentation des disparitions involontaires dans diverses régions du monde.

Le forum est préoccupé par l'augmentation des arrestations, des détentions et des enlèvements, ainsi que par le nombre de rapports faisant état de harcèlement, de mauvais traitements et d'intimidations à l'encontre de témoins de disparitions ou de proches.

Des centaines de milliers de personnes ont disparu pendant des conflits ou des périodes de répression dans au moins 85 pays sur tous les continents (Source:PL).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/364055-cuba-reitere-la-tolerance-zero-pour-les-disparitions-forcees>



Radio Habana Cuba